

(réf:0530)

La promotion de la bientraitance

Parce qu'elle constitue un risque inhérent, la lutte contre la maltraitance est l'affaire de tous. La prévention de la maltraitance, même si elle s'attache à une prévention globale, a pour objectif d'éviter des actes et des comportements déviants.

S'il n'existe pas de recettes universelles, viser la bientraitance participe d'une démarche collective de chaque instant, d'amélioration des pratiques à l'échelle de l'établissement et du service, associée à une démarche individuelle du professionnel.

Cette formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles et notamment des pratiques d'évaluation en continu. Elle favorisera l'appropriation de processus qui participent au bien être des personnes prises en charge dans un souci de bientraitance dans toutes les dimensions de l'accompagnement.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Tous professionnels des services ou établissements médico-sociaux

Objectifs :

- Maîtriser le cadre juridique et légal de la bientraitance;
- Savoir définir la maltraitance, la typologie des actes de maltraitance et connaître les facteurs de risques;
- Clarifier le concept de bientraitance et identifier les éléments fondamentaux pour un accompagnement bientraitant;
- Interroger ses représentations et sa pratique en termes de bientraitance;
- Connaître les risques psychosociaux et leurs enjeux pour les salariés et leurs pratiques;
- Construire et s'approprier des outils permettant de s'ajuster aux situations sources d'usure professionnelle pour soutenir des pratiques bientraitantes.

Contenu :

- Le cadre juridique et légal de la prévention de la maltraitance, de la promotion de la bientraitance ; une culture du respect de la personne.
- Présentation et appropriation de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles : « La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre » de l'ANESM, les éléments fondamentaux pour développer un accompagnement bientraitant.
- La prévention des risques psychosociaux : prévenir l'usure professionnelle pour garantir les bonnes pratiques.

Méthode :

- Apports théoriques;
- Appel à expérience;
- Analyse des expériences ou des situations rencontrées : interactivité;
- Formation à la construction d'outils;

Durée :

Nous contacter, selon projet

Intervenants :

Liliane SANCHEZ

Joëlle LELIEVRE

Cadres pédagogiques IRTS

Prix :

Nous contacter, selon projet

Contact :

Joëlle LELIEVRE - 03 81 41 67 69 - joelle.lelievre@irts-fc.fr

Liliane SANCHEZ - 03 81 41 61 45 - liliane.sanchez@irts-fc.fr

